

Offre de services 2020

Juillet 2020

De 17 h 30 à 20 h 30

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	7	8	9	
13	14	15	16	

COURS 4 ^e secondaire	Secondaire	Code global	Code de cours (volet)
Français lecture, écriture	4	132 406	132 410 132 420
Math CST, compétence 2	4	063 414	063 420
Math SN, compétence 2	4	065 426	065 420
Histoire	4	085 404	
Science et technologie, volet théorique	4	055 444	055 410
App. techno. et scientifiques, volet théorique	4	057 416	057 410
COURS 5 ^e secondaire	Secondaire	Code global	Code de cours (volet)
Français lecture, écriture	5	132 506	132 510 132 520

Cours d'été 2020

4^e et 5^e secondaire

Cours de 20 heures de 17 h 30 à 20 h 30

7, 8, 9, 13, 14, 15 et 16 juillet 2020

Coût : 175 \$



École secondaire les Etchemins

ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS

Les cours auront lieu à l'École secondaire les Etchemins
3724, avenue des Églises, Lévis (secteur Charny), G6X 1X4

L'inscription des cours doit se faire en ligne

DU 25 AU 30 JUIN 2020 MIDI

<https://formulaireexamen.csdn.qc.ca>

**Prenez note que les cours sont offerts
sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions.**

L'inscription en ligne aux examens sera possible du 25 au 30 juin 2020 jusqu'à midi, à l'adresse suivante :

<https://formulaireexamen.csdn.qc.ca>

L'élève devra s'authentifier avec le même nom d'utilisateur et le même mot de passe que sur le portail du Centre de services scolaire des Navigateurs.

Le paiement doit s'effectuer par carte de crédit.

Qui peut s'inscrire aux cours d'été ?

La session des cours d'été est organisée pour les élèves du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSDN).

Les élèves des autres centres de services scolaire ou des établissements privés doivent se référer à leur institution d'origine pour se prévaloir d'un tel service.

Exigences aux cours d'été

L'élève doit être ponctuel et assister à tous ses cours.

L'élève doit respecter les règlements de l'école (sens civique, autonomie et sens des responsabilités).

L'élève doit effectuer tous les travaux exigés par l'enseignant et s'impliquer concrètement dans ses apprentissages.

L'élève qui ne respecte pas les règles de classe établies, qui empêche les autres d'apprendre ou qui n'est pas disposé aux apprentissages pourrait être expulsé du cours (**sans possibilité de remboursement**).

Mesures adaptatives au plan d'intervention

Un élève qui bénéficie d'une mesure de soutien particulière inscrite à un plan d'intervention pour la passation de son examen devra l'indiquer **lors de son inscription en ligne**. L'élève doit avoir bénéficié de cette même mesure durant l'année scolaire (ex. : un tiers de plus de temps, examen à l'ordinateur, etc.). L'exactitude de l'information sera vérifiée.

Remboursement

Il y a remboursement complet seulement lorsqu'il est impossible d'organiser le cours en raison d'un manque d'inscriptions ou d'un manque de place. Le remboursement sera effectué par les Services éducatifs dans un délai raisonnable.

Transport scolaire

Le Centre de services scolaire n'offre pas de transport scolaire pour les cours d'été.

Transmission des résultats

Les Services éducatifs s'assurent de transmettre les résultats au MEES ainsi qu'à l'école de provenance de l'élève. Les résultats seront disponibles à partir du 14 août sur le site du ministère à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/services-en-ligne>

Les résultats seront mis à la poste par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à compter du 24 août 2020 (Relevé des apprentissages).

Mis à jour 2020-06-11